



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



A group of people, seen from behind, are walking along a path through a lush, green forest. The path is narrow and surrounded by dense foliage and trees. The scene is bright and natural, suggesting a daytime hike or walk in a park or nature reserve.

Sommaire

I. Rapport moral

II. Présentation

1. Mayotte Nature Environnement
2. Organigramme bureau
3. Réseau National
4. La fédération en 2025
5. Les associations membres
6. Nos objectifs
7. Temps forts

III. Les cinq pôles

1. Organigramme générale
2. Rejoint l'équipe
3. Description et missions de chaque pôle

IV. Événement fédérateur

V. Rapport financier

VI. Perspectives 2026

VII. Remerciements

VIII. Nous rejoindre



I. Rapport moral

Le mot du président...



Mayotte brûle — pas par les flammes, mais par l'urgence.

En 2025, notre île porte encore les plaies de Chido et Dikeledi. Les cyclones ont lacéré nos mangroves, blanchi nos récifs coralliens, arraché des forêts littorales qui mettront des décennies à se reconstituer. Ces écosystèmes ne sont pas un luxe : ils sont le bouclier naturel qui protège nos côtes, nourrit nos pêcheurs et filtre l'eau que nous buvons.

Nous, membres de Mayotte Nature Environnement, sommes aussi des habitants de cette île. Nous avons subi les mêmes destructions, vécu les mêmes nuits sans eau, affronté les mêmes peurs face aux violences et à l'insécurité. Nous ne parlons pas de la nature depuis un bureau lointain — nous parlons de notre maison, de notre quotidien.

Dans ce contexte d'urgence, la place des associations environnementales est devenue encore plus difficile à tenir. Nos financements, déjà fragiles, ont été mis à rude épreuve. Notre représentation dans les instances de décision reste insuffisante, alors même que les choix de reconstruction engagent l'avenir de l'île pour des générations. Trop souvent, la société civile environnementale est convoquée pour valider des décisions déjà prises, plutôt qu'associée en amont à leur élaboration. Nous refusons ce rôle de caution. Nous exigeons une place réelle, pas symbolique.

Face à la reconstruction, j'entends une tentation dangereuse : celle de suspendre les règles, d'aller vite, de « régler les questions environnementales plus tard ». Soyons clairs : le droit de l'environnement n'est pas un obstacle au développement de Mayotte — il en est la condition. Reconstruire sans respecter le littoral ou les zones humides, c'est s'exposer au prochain cyclone dans des conditions encore pires.

On nous accuse parfois de défendre la nature contre les gens. C'est l'inverse. Nous défendons votre avenir — celui de vos enfants, de vos petits-enfants qui vivront sur cette île. Nous n'avons aucun intérêt personnel à freiner un projet : nous avons l'intérêt collectif de préserver ce qui fait de Mayotte, Mayotte.

Et pourtant — c'est ce qui nous porte — jamais nos équipes n'ont été aussi engagées, jamais nos projets n'ont eu autant d'impact sur le terrain. Derrière chaque action de cette année difficile, il y a des bénévoles qui ont retroussé leurs manches, des partenaires qui ont tenu leurs engagements malgré la crise, des salarié-es qui ont su s'adapter et innover. C'est cette mobilisation collective, silencieuse et tenace, qui est la vraie force de MNE. Elle nous donne la certitude que la nature de Mayotte a des défenseurs déterminés — et que demain, ensemble, nous la transmettrons intacte.

Fabrice NICOL, Président de MNE

A photograph showing two people, one in a green shirt and one in a blue shirt, working on a wooden frame in a field. The frame is made of sticks and is placed on the ground. The background is a natural, outdoor setting with dry grass and some green plants.

II. Présentation

1. Mayotte Nature Environnement

Mayotte Nature Environnement (MNE) est une association loi 1901 fondée en 2011. Elle a pour mission de fédérer et de soutenir l'ensemble des associations environnementales actives sur le territoire mahorais.

Ses actions et son accompagnement s'articulent autour de trois grands axes :

- la préservation et la restauration des milieux naturels,
- la production et le partage de connaissances scientifiques,
- l'éducation et la sensibilisation à la nature.

Dans ce cadre, MNE organise et participe régulièrement à des événements grand public (Fête de la Nature, Semaine Européenne de Réduction des Déchets, etc), conçoit et réalise des animations pédagogiques sur diverses thématiques environnementales (déchets, eau, biodiversité, climat, etc.) et mène des suivis et des actions de restauration écologiques.

MNE apporte également un appui à ses associations membres, notamment une aide au montage et à la gestion de projets, un accompagnement dans la recherche de financements, un appui à la communication ou encore la montée en compétences dans les domaines de

la gestion de l'environnement et de l'animation nature. Elle dispose aussi d'une juriste spécialisée en droit de l'environnement, disponible pour conseiller et soutenir les associations qui en ont besoin.

Enfin, MNE met à disposition de ses membres des locaux équipés, comprenant un centre de ressources et une salle de réunion, accessibles gratuitement, favorisant ainsi le travail collectif et les échanges entre acteurs engagés pour la préservation de l'environnement à Mayotte.

SES AGRÉMENTS

- **Agrément protection de la nature**, délivré par la DEAL de Mayotte en 2015 et renouvelé en 2020.
- **Agrément collectif pour l'accueil de volontaires en service civique**, en date de septembre 2024.
- **Association d'intérêt général** depuis le 6 mai 2019.
- **Agrément Jeunesse et éducation populaire** de la DJSCS depuis le 24 juillet 2019.
- **Habilitation à recevoir des travaux d'intérêts généraux** par le tribunal le 18 juillet 2019.

2. Le bureau

Les membres du Conseil d'Administration gardent leurs fonctions de 2024 à 2025. Le CA est constitué de 8 membres, chacun représentant une association adhérente :

- Fabrice NICOL - **GIS Lagon Mayotte**
- Florent FORESTIER - **Yes We Can Nette**
- Dhoyfidine MAGUIDI - **Hifadhui Ouangani**
- Houlam CHAMSSIDINE - **Amis Raid Rando**
- Anfane TOUFFAIL - **Oulanga Na Nyamba**
- Yasser SAID - **Fédération des Associations de Vahibé**
- Dhoulfikar MAHAMOUD - **ABK**
- Amélie Van Gemert - **GEPOMAY**

Le bureau est quant-à-lui composé de quatre membres élus au sein du conseil d'administration :



Fabrice NICOL

Président



Houlam CHAMSSIDINE

Vice-président



Dhoyfidine MAGUIDI

Trésorier



Florent FORESTIER

Secrétaire
général

3. La fédération en 2025

23 associations

2771 adhérent.e.s



AMEA



ASEK



ASPTI MAYOTTE



ACMDSCEL



GYLSLAG
MAY 2017



HIFADHUI
OUANGANI



USSAYIDIYA
KOUNGOU
YA MESSO



KAZA
triya bari

4. Les associations adhérentes



La Régie Territoriale de Tsingoni

La Régie Territoriale de Tsingoni œuvre pour l'insertion, la propreté urbaine et la sensibilisation à l'environnement. Elle porte notamment la Brigade Verte, qui collecte les déchets et mène des actions de prévention auprès des habitant-es. À travers ses initiatives, la RTT contribue à l'amélioration du cadre de vie et au développement du lien social à Tsingoni.

Hifadhui Ouangani

Hifadhui Ouangani est une association de prévention et de lutte contre délinquance. Elle sensibilise au développement durable et à la protection de l'environnement, notamment sur les problématiques liées aux déchets.

**HIFADHUI
OUANGANI**



Ceta'Maore

Ceta'Maore est une jeune association mahoraise, créée en 2021. Son but est de valoriser et protéger les mammifères marins et leurs habitats à Mayotte. Ses grands piliers sont l'acquisition de connaissances avec les campagnes scientifiques Wujua et la sensibilisation des différents publics (usagers de la mer, scolaires, etc.) liés aux mammifères marins.

Oulanga Na Nyamba

L'association Oulanga na Nyamba se dévoue à la protection de l'environnement, spécialement des tortues marines à Mayotte depuis 1998. Ses 3 piliers fondateurs sont la sensibilisation, la connaissance et la protection.



Yes We Can Nette

Yes We Can Nette est une association qui promeut la collecte et le recyclage des canettes métalliques, avec une dimension ludique et pédagogique. Elle tient également une épicerie solidaire à Mtsapéré.

Fédération des Associations de Vahibé

La Fédération des Associations de Vahibé a pour objectif d'apporter un soutien administratif et de renforcer la cohésion entre les associations villageoises. Elle promeut les intérêts du village ainsi que la préservation de l'environnement.



Club Okapi

La Communauté Congolaise de Mayotte devenue Club Okapi promeut le vivre ensemble et le partage des cultures. Elle organise des événements et participe à la préservation de l'environnement. Elle monte notamment un projet de pépinière associatif.

Deep Blue Exploration

Deep Blue Exploration est une association qui contribue, sur le plan scientifique, à la connaissance du monde sous marin. l'objectif est d'en assurer la protection en regroupant les personnes pratiquant la plongée technique ainsi que la photographie sous-marine.



GEPOMAY

Le GEPOMAY œuvre à l'étude des oiseaux de Mayotte, à la protection de leurs habitats, et à la sensibilisation du public. Il est animateur du PNA en faveur du crabier blanc et est gestionnaire des sites du lac Karihani et de l'arrière-mangrove de la baie de Bouéni.

GYS Lagon de Mayotte

GYSLAG May promeut la protection du lagon mahorais, en valorisant les études scientifiques menées sur le sujet. L'association contribue également au rayonnement scientifique et culturel de l'île et favorise les échanges avec les autres pays du canal du Mozambique.

**GYS
LAG
MAY**

**USSAYIDIYA
KOUNGOU
YA MESSO**

Ussayidiya Kougou Ya Messo

Ussayidiya Kougou Ya Messo contribue à la promotion de l'économie sociale, solidaire et responsable, encourage le développement inclusif et local, lutte contre l'insalubrité, sensibilise et lutte contre les effets du changement climatique et promeut la coopération régionale.

Frimousse

Frimousse est une association de Cavani, ainsi qu'une école primaire. Elle œuvre pour la jeunesse et souhaite développer de nouveaux projets : environnement, insertion, loisirs, événements !



Protection et conservation des tortues marines

Regroupement de citoyen·nes qui luttent contre le braconnage terrestre des tortues marines. L'association mène également des actions de sensibilisation et de plaidoyer.

Vahibé club omnisport

Vahibé club omnisport a pour mission de promouvoir le football et la pratique sportive. L'association accompagne les jeunes dans leur insertion sociale et le développement de leurs projets professionnels. Elle mène également des actions en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable.



ACMDSCCL

L'association communautaire de Marzoukou pour le développement socioculturel et environnemental de Labattoir promeut le sport auprès des jeunes et des personnes âgées. Elle lutte pour la préservation de l'environnement et pour l'amélioration du cadre de vie des habitant·es du quartier de Marzoukou. Elle a aussi pour objectif de valoriser la culture mahoraise.

Amis Raid Rando

Au travers de courses en nature et de randonnées, l'association Amis Raid Rando Mayotte fait la promotion du sport, de la santé, de la culture et du loisir, ainsi que de la découverte des espaces naturels de Mayotte. Elle organise tout au long de l'année des randonnées pouvant accueillir jusqu'à 200 participant·e·s sur les différents chemins de l'île.



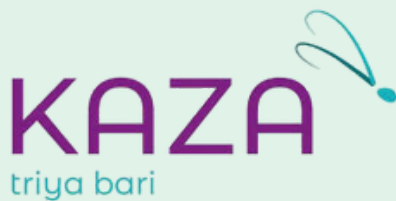
ASPTT Mayotte

L'association ASPTT Mayotte propose de nombreuses activités sportives, éducatives et environnementales sur les communes de M'stangamouji, Acoua et M'stamboro.

Association aux méthodes d'éducation actives



AMEA a pour but de contribuer à la sauvegarde de l'environnement mais va aussi se consacrer au développement d'activités culturelles, à l'organisation de loisirs ou encore à du soutien scolaire.



KAZA

KAZA est une structure engagée dans le développement social territorial à travers trois volets d'action. Elle favorise le vivre-ensemble en renforçant les liens culturels et sociaux de proximité, accompagne les publics éloignés du numérique pour les aider à reprendre confiance, et sensibilise enfants comme adultes à un usage responsable d'internet.

Tani Tsika

Cette association a pour mission de sensibiliser tous les publics aux enjeux environnementaux et de contribuer activement à la préservation de l'environnement. Ses principales activités sont des actions de terrain en faveur de la protection de l'environnement, le suivi et l'observation des écosystèmes, des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement avec la population.



NAYMA

NAYMA

NAYMA est une association mahoraise aux ambitions doubles : elle favorise l'insertion socioprofessionnelle des personnes fragilisées (plus de 115 salarié-es en insertion) via des chantiers de nettoyage des rivières et mangroves. Elle a aussi un centre de l'enfance pour les enfants non scolarisés.

Association Sécurité et Environnement de Kougou



L'association ASEK (Association Sécurité et Environnement de Kougou) est une association de préservation et sensibilisation à l'environnement du village de Kougou.



La bonne marée

Cette association a pour vocation de développer et promouvoir des activités sportives. Elle œuvre également dans les domaines de la restauration, de la conservation et de la protection de l'environnement. Par ailleurs, elle met en place des actions dans le domaine social, notamment en faveur des personnes âgées.

5. Un réseau national



Mayotte Nature Environnement est affiliée à France Nature Environnement, fédération

française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Présente sur l'ensemble du territoire national, elle regroupe plus de 6000 associations et constitue le premier réseau écologique de France.

Cette appartenance offre de nombreux avantages à MNE et à ses membres, leur permettant avant tout de faire entendre la voix de Mayotte au sein d'un réseau reconnu comme interlocuteur privilégié des pouvoirs publics.

Elle leur donne également accès à une

expertise nationale (scientifique, juridique et technique), et à des outils mutualisés qui renforcent les actions de la fédération sur le terrain.

Cette collaboration ouvre aussi des opportunités de plaidoyer collectif, de formation, de partage d'expériences et de coopérations inter-associatives, favorisant la montée en compétences des acteurs mahorais.

Enfin, faire partie de France Nature Environnement, c'est aussi bénéficier d'une reconnaissance et d'une légitimité accrues, en inscrivant les enjeux environnementaux de Mayotte dans une perspective plus large à l'échelle nationale.

FNE en quelques chiffres...



MNE est également le relai mahorais du dispositif "Sentinelles de la Nature" mis en place par FNE à l'échelle nationale. Il s'agit d'une plateforme numérique permettant de signaler les initiatives favorables et atteintes portées à l'environnement.



II. Les 4 pôles de MNE une force pour 2025

1. Nos objectifs

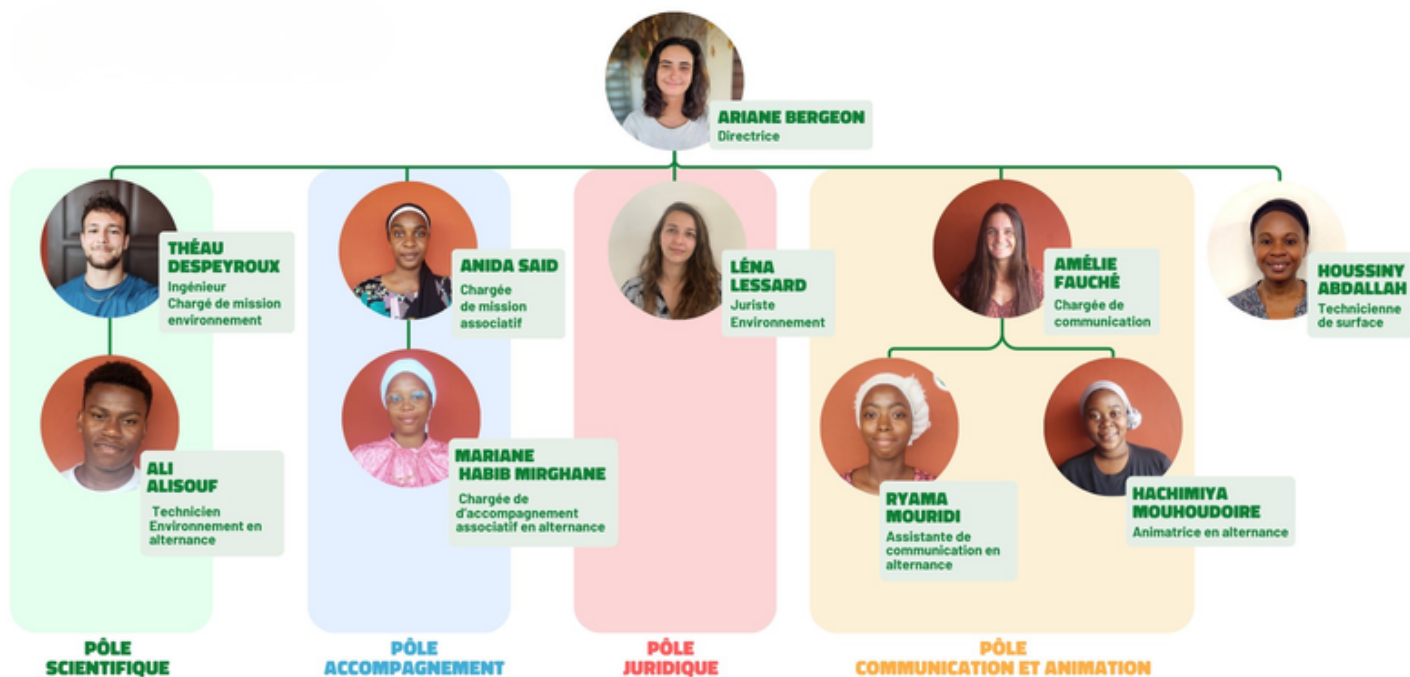
La fédération base son projet stratégique sur trois piliers :

- Renforcer la protection de l'environnement
- Former et mobiliser les acteurs du territoire sur l'environnement
- Représenter les associations environnementales à Mayotte

2. Des pôles interconnectés



3. Organigramme



2025 en bref

5. Les temps forts



Janvier - février
Organisation Post-Chido



Mars
Arrivée de Théau : chargé de missions scientifiques



Avril
Distribution des mallettes Ojuwa la Forêt



Mai
Arrivée d'Ariane : coordinatrice



Juin
Début des chantiers de restauration RESTOCOR



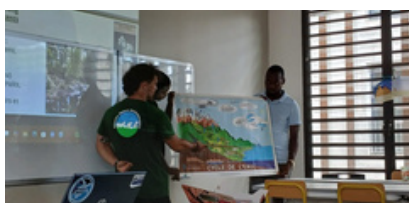
Juillet
Coordination de la venue de Plastic Odyssey



Août
Kogno Moja pour Mayotte avec le Club Okapi



Septembre
Assemblée Générale



Octobre
Atelier Sensibilisation Forêt



Novembre
Festival Alimenterre et SERD



Décembre
RESTOCOR - Animation collégien à la Gouloué

6. Pôle Accompagnement

Le pôle Accompagnement de Mayotte Nature Environnement propose un appui global et modulable, adapté aux besoins et au niveau de structuration de chaque association. Cet accompagnement peut intervenir à toutes les étapes de la vie d'un projet, depuis son émergence jusqu'à son évaluation finale.



Le pôle Accompagnement aide les associations à rechercher des financements et des partenaires, à monter leurs dossiers et à structurer leurs projets, tout en les conseillant sur les démarches administratives et les obligations liées aux financements.

Enfin, le pôle met à disposition un ensemble de ressources et de moyens concrets : volontaires en service civique, bénévoles, TIG, formations gratuites ou spécifiques (dont la formation FCC environnement), centre de ressources pédagogiques, écologiques, administratives et informatiques, prêt de matériel pédagogique et logistique, ainsi que la mise à disposition de locaux. L'intensité et la nature de l'accompagnement sont ajustées en fonction des besoins exprimés par chaque association, afin de renforcer durablement leurs capacités et leur autonomie.

6.1. Le Bilan d'action 2025

En 2025, 36 rendez-vous ont été organisés avec les associations adhérentes. Cet appui a notamment permis :

- Appui de projets (GEPOMAY, Oulanga Na Nyamba, Frimousses, ASPTT, Collectif anti-braconnage) ;
- l'accompagnement sur des démarches administratives (recrutement des bénévoles : Fédération des associations de vahibé et Régie de Territoire de Tsingoni; Ceta'Maoré, Deep Blue pour la recherche de financement);
- le soutien au montage de projets environnementaux (reboisement du lac Dziani avec ACMDSCÉ; création d'une pépinière associative avec CCM; sentinelles de la rivière avec KAZA; Cocotiers Rigolos sur la restauration de la mangrove de Tzoundzou).
- D'autres associations ont bénéficié d'un appui sur la formation jeu jéjé forêt : GEPOMAY, Fédération des associations de Vahibé. Ou encore sur les animations pour le SNU (Service National Universel) : Oulanga Na Nyamba, Frimousses, NAYMA, ASPTT, Ussaydia Kougou ya messo, Yes We Can Nette. Anisi qu'un suivi de leurs actions associatives comme Ussaydia Kougou ya messo.

2025 :

15
ASSOCIATIONS
ACCOMPAGNES

36
RDV DE SUIVI DES
ASSOCIATIONS

6.2. Formations 2025

Au-delà de l'accompagnement personnalisé, nous proposons également des formations. Elles favorisent la progression des acteurs associatifs, afin qu'ils puissent se servir des connaissances dans leur propre structure. Cette action est dans la continuité des actions FDVA effectuées depuis 2014. MNE propose des formations d'apports de connaissance auprès des bénévoles de la fédération, des associations adhérentes et plus largement aux bénévoles engagés dans la protection de l'environnement.



Une fois par mois, une formation d'une journée est proposée sur une thématique liée à la vie associative ou à l'environnement. Elle combine théorie : en salle et pratique (si cela est possible pour être au plus près de la nature). L'objectif est de transmettre des connaissances solides pour que les participants puissent les partager. Un certificat est délivré en fin de formation.

Les formations réalisées en 2025

- **Jardin Mahorais** — 31 mai 2025
14 participants
- **Mangroves** — 14 juin 2025
9 participants
- **Tortues marines** — 21 juin 2025
9 participants
- **Animation du jeu jéjé forêt** — 30 août 2025
9 participants
- **Animation du jeu jéjé forêt** — 3 septembre 2025
9 participants
- **Faune mahoraise** — 13 septembre 2025
8 participants
- **Forêt** — 11 octobre 2025
16 participants
- **Atteintes à l'environnement** — 15 novembre 2025
9 participants
- **Oiseaux de Mayotte** — 29 novembre 2025
8 participants

2. Pôle Juridique

Le pôle juridique se traduit par un appui concret à la compréhension de la réglementation, à la planification de projets respectueux de l'environnement et à l'utilisation de moyens légaux pour préserver les milieux naturels et la biodiversité.

Dans ce cadre, le pôle juridique de Mayotte Nature Environnement propose un appui complet, assuré par un.e salarié.e spécialisé.e en droit de l'environnement, afin d'accompagner les associations dans la protection des milieux naturels, la prévention des infractions et le renforcement de leur expertise juridique.



Juridique



**SENTINELLES
DE LA NATURE**



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

Le pôle juridique assure le déploiement et l'animation de l'outil Sentinelles de la Nature à Mayotte, une plateforme nationale portée par le mouvement France Nature Environnement. Cet outil permet aux associations et au grand public de signaler des atteintes à la nature et à l'environnement ou de valoriser des initiatives favorables, grâce à un formulaire en ligne accompagné de documents et photos. Les signalements sont géolocalisés et centralisés sur une interface cartographique accessible via le site internet et l'application mobile, créant ainsi une base de données partagée et un historique des dossiers environnementaux sur un territoire ou une thématique donnée.

Durant l'année 2025, 29 signalements ont été enregistrés et 8 nouvelles Sentinelles ont rejoint la plateforme, notamment grâce aux actions de communication déployées. L'outil a également été mis à disposition dans le cadre de RestoCor afin de répertorier les pressions exercées sur les cours d'eau et de pouvoir identifier celles nécessitant l'intervention des services de police de l'environnement.

Avec l'assistance du service juridique, nous nous occupons de représenter nos associations adhérentes devant les instances : à travers la présence des Comités de pilotage (COPIL), la présence des Comités Techniques (COTECH), la présence des instances (Comité et commission).

Découvrir le dispositif



**Consulter la
plateforme
web**



**Télécharger
l'application
pour Android**



**Télécharger
l'application
pour iOS**

2.1 Projet du territoire

RECOURS CONTRE L'USINE DE DESSALEMENT À IRONI BÉ



- **Juin : Début des travaux (premier arrêté abrogé)**
- **03/07/2025 : arrêté portant autorisation de la construction d'une usine de dessalement à Ironi Bé**

Depuis l'arrêté du 14 décembre 2023, plusieurs associations environnementales de Mayotte contestent la procédure d'urgence civile pour l'usine de dessalement d'Ironi Bé, qui permet au LEMA de ne pas réaliser d'évaluation environnementale ni d'étude d'impact. Malgré des alertes sur les impacts environnementaux et des recommandations, leurs préoccupations n'ont pas été prises en compte. Le dialogue a été unilatéral et l'information opaque, avec un refus de transparence des autorités. Après une consultation publique défavorable au projet, le préfet a tout de même accordé l'autorisation environnementale. Face à ce déni de démocratie et à l'absence de considération pour les acteurs locaux, MNE, GEOMAY et FNE ont saisi la justice pour demander l'annulation de cette autorisation fondée sur des études incomplètes.

En parallèle, et malgré l'inclusion de MNE dans le comité de suivi écologique du projet, de nombreuses demandes de communication d'informations environnementales auprès de la préfecture et du LEMA sont restées sans réponse. L'obligation d'information n'étant pas respectée, une procédure a également été lancée par l'association.

AUTRES PROJETS

MNE assure une veille sur les grands projets du territoire afin de défendre les enjeux environnementaux : création d'un nouvel aéroport sur Grande Terre, retenue collinaire de l'Ourovéni, carrière de Koungou, zones d'aménagement d'Ironi Bé et des Badamiers, PLUi du Grand Nord, ainsi que le projet de déplacement de l'usine de dessalement de Petite-Terre. L'association participe aux réunions et groupes de travail pour représenter les intérêts environnementaux et mener des actions de plaidoyer si nécessaire.

PLAIDOYER

En parallèle du suivi des projets d'aménagement, MNE participe à plusieurs groupes de plaidoyer institutionnel. Aux côtés de FNE et d'autres ONGE, elle défend la restauration des forêts mahoraises après le cyclone Chido et contribue à un rapport porté par Notre Affaire À Tous alertant l'ONU sur les inégalités d'accès à l'eau dans les Outre-Mer. MNE a aussi rejoint un collectif initié par Solidarités International pour promouvoir la justice sociale et environnementale à Mayotte.



3. Pôle scientifique



La protection de la nature et de l'environnement repose sur une connaissance scientifique solide des milieux, des espèces et de leurs interactions. À Mayotte, hotspot de biodiversité mondiale, l'appui scientifique est un levier essentiel pour éclairer les décisions, structurer les projets et renforcer la crédibilité des actions de plaidoyer, de gestion et de sensibilisation portées par MNE et ses adhérents.

Le pôle scientifique de MNE, composé d'un·e chargé·e de mission et d'un·e technicien·ne, a pour rôle d'apporter cet appui scientifique transversal, en amont comme en aval des projets, en lien étroit avec les équipes salariées et bénévoles des associations adhérentes et les partenaires scientifiques. Sa mission vise à garantir la qualité scientifique des actions menées, leur cohérence avec les connaissances existantes, ainsi que leur compatibilité avec les cadres réglementaires (e.g. arrêtés de protection des espèces) et stratégiques (e.g. plan quinquennal de restauration des milieux naturels post-Chido) en vigueur.

Les principales missions du pôle :

- **Études préliminaires et appui au montage de projets scientifiques** : Ces éléments permettent de sécuriser scientifiquement les projets portés par MNE et ses associations membres, et d'optimiser leur pertinence et leur faisabilité.
- **Veille scientifique** : Les publications scientifiques (articles, rapports, synthèses) en lien avec les thématiques environnementales prioritaires à Mayotte.
- **Vulgarisation scientifique et transmission de connaissances** : Cette mission vise à renforcer l'appropriation des enjeux scientifiques par l'ensemble des acteurs impliqués dans les projets de MNE.
- **Valorisation scientifique et propositions d'actions** : Ces actions contribuent à produire de la donnée, à renforcer la légitimité scientifique des actions de terrain et à favoriser l'implication des acteurs locaux.
- **Appui scientifique ponctuel** : Le pôle peut vous appuyer lors de vos missions de terrain ou pour l'analyse de vos données.
- **Montée en compétences sur les aspects techniques** : L'objectif est de renforcer l'autonomie et la qualité technique des projets portés par MNE et ses membres.
- **Compatibilité avec les documents cadres et la réglementation environnementale** : Cette mission contribue à faire respecter le droit de l'environnement.

4. Pôle communication & animation

Le pôle Communication de Mayotte Nature Environnement accompagne les associations adhérentes dans le développement et la valorisation de leur communication, afin de renforcer la visibilité de leurs actions et d'améliorer la diffusion de l'information au sein du réseau et auprès du grand public. Il propose un accompagnement sur la stratégie de communication, l'organisation de leur communication interne et externe, ainsi que la création de supports adaptés à leurs besoins : réalisation de visuels, rédaction de communiqués de presse, plan de communication, utilisation des réseaux sociaux et conseils pour les outils numériques tels que sites internet ou plateformes de création de contenus.

Le pôle relaye également les actions et actualités des associations sur les réseaux sociaux de MNE (Facebook, Instagram, LinkedIn), et offre aux associations qui ne disposent pas de leurs propres comptes la possibilité de partager leurs contenus via les pages de MNE.

Pour faciliter les échanges et le partage d'informations, les adhérents ont accès aux groupes WhatsApp « Team Com » et « Fédé MNE », permettant de discuter, poser des questions ou partager des besoins entre associations et avec l'équipe de MNE.



L'animation du pôle vise à sensibiliser les différents publics de l'île à l'environnement.

Les actions, animations et chantiers nature sont valorisés sur une carte interactive et peuvent être référencés sur le site internet de MNE, avec renvoi vers les sites web, réseaux sociaux et contacts des associations.

Les actions réalisées :

- Formation à l'animation de la malette JéJé Forêt au REEDD, à la journée de l'éducation environnementale du Rectorat
- Animation lors des événements Plastic Odyssey
- Sensibilisation des jeunes en SNU sur l'environnement (Nayma, Yes We Can nette, Frimousses, Oulanga Na Nyamba, MNE)
- Animation du Jeu Sérieux JéJé Forêt sur l'agroforesterie
- Organisation de la SERD et du Festival Alimenterre

4.1 Développement du réseau



Site : Augmentation de 21% du nombre de visiteurs.
Augmentation de 30% du nombre de vues.



Augmentation de 3 661 à 4 076 des abonnés.es. Portée moyenne de 290 personnes par post avec un maximum journalier de 5 873 vues, le 12 février.



1955 abonnés / 85 publications et 136 stories postées en 2025.



255 abonnés



1 907 abonnés



12 communiqués de presse envoyés :
→ 53 articles de presse mentionnent MNE
→ 2 passages radios
→ 4 passages au JT de 13h ou 19h de Mayotte la 1ère

MNE a organisé

Plastic Odyssey
Juillet - Août

Kogno Moja avec la CCM
8 août

AG MNE
27 septembre

Festival AlimentTerre
22 novembre

SERD
24 au 28 novembre

MNE a
participé

Salon du tourisme et des loisirs
12 au 13 septembre

Journée Parentalité
Fédération Association de Vahibé
22 novembre

Journée de l'agriculture, RITA
4 décembre



IV. Événement Fédérateur

1. Festival Alimenterre

Dans le cadre du Festival ALIMENTERRE 2025, événement international dédié aux enjeux de l'alimentation durable et solidaire, Mayotte Nature Environnement a organisé le 22 novembre une projection-débat autour du documentaire « À la vie, à la terre : Cameroun, la terre des femmes », en partenariat avec l'association SHAMA. L'événement, gratuit et ouvert à tous, s'est tenu à l'école Frimousse à Cavani et a rassemblé une vingtaine de participant.es.

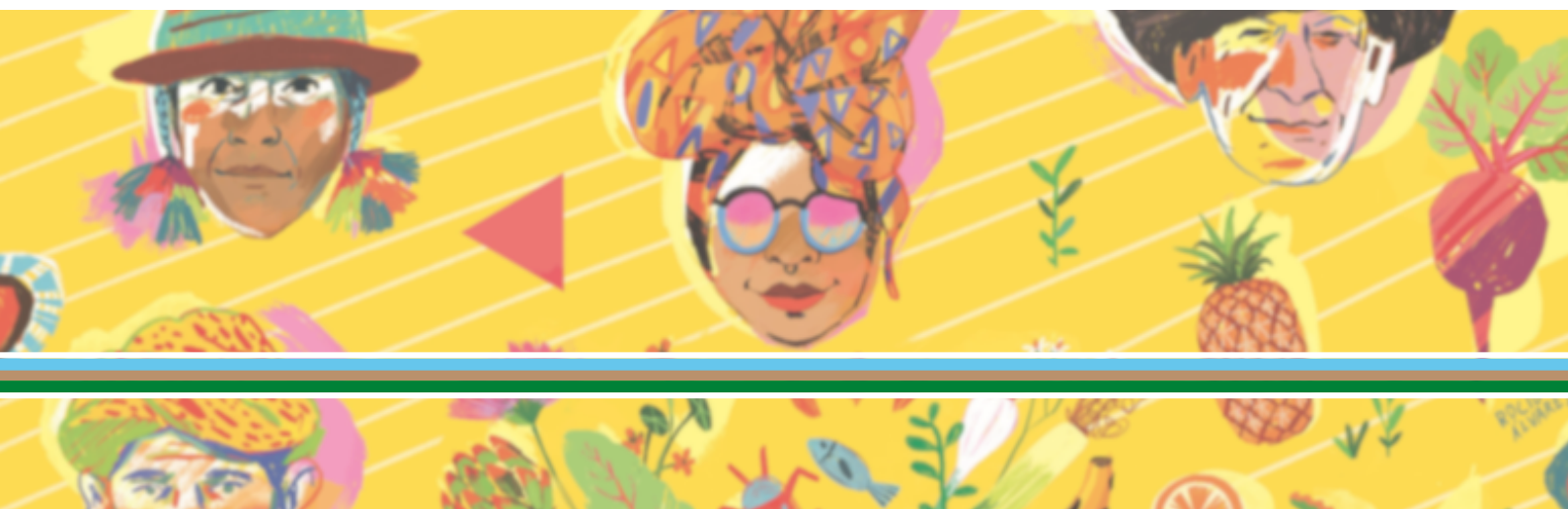
La projection a été suivie d'un temps d'échange avec deux agricultrices mahoraises, Corine Avice (exploitation Avice à Hajangoua) et Fatima Hamada (Bandrani Volaille à M'tsamboro).



Les discussions ont permis d'aborder plusieurs thématiques liées à l'agriculture et à l'environnement : les impacts du dérèglement climatique et de la déforestation, les similitudes entre les réalités agricoles du Cameroun et celles de Mayotte, ainsi que les enjeux de l'agriculture durable et de la préservation de la biodiversité.

Les témoignages des intervenantes ont également mis en lumière le rôle essentiel des femmes dans les systèmes agricoles locaux et les difficultés spécifiques auxquelles sont confrontées les agricultrices, notamment dans un contexte de vulnérabilité face aux aléas climatiques.

Les échanges, riches et participatifs, ont permis de créer des liens entre enjeux globaux et réalités locales, tout en sensibilisant le public aux interactions entre agriculture, environnement et justice sociale.



2. La SERD

Le 26 novembre, une journée festive et éducative gratuite et ouverte au public a permis de mettre à l'honneur les acteurs locaux engagés pour la réduction des déchets et la protection de l'environnement à Mayotte.

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est une initiative de sensibilisation menée à l'échelle européenne. Elle est coordonnée en France par l'Agence de la transition écologique (ADEME).

Son objectif est de promouvoir des actions concrètes pour :

- réduire la quantité de déchets générée ;
- encourager des pratiques de consommation responsable.

Chaque année, en partenariat avec France Nature Environnement, MNE et son réseau d'associations se mobilisent pendant la SERD pour :

- Fédérer les acteurs du territoire autour de la prévention et de la réduction des déchets,
- Accompagner les structures locales vers des pratiques plus écoresponsables,
- Sensibiliser le grand public à travers des actions concrètes et conviviales.



- Participation à la SERD 2025 ayant permis de maintenir une dynamique collective autour de la réduction des déchets à Mayotte
- Rôle fédérateur de MNE confirmé (cohésion associative, partenariats, valorisation d'initiatives locales)
- Actions concrètes favorisant l'appropriation de pratiques écoresponsables
- Limites identifiées en matière de mobilisation et d'attractivité des formats
- Enseignements clés constituant des leviers d'amélioration pour les prochaines éditions
- Impact et portée des actions pouvant être renforcés grâce à un financement dédié

Les partenaires



Qu'est-ce que la SERD ?

La Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) est une initiative de sensibilisation menée à l'échelle européenne. Elle a été créée en 2009 et se déroule chaque année au mois de novembre. En France, elle est coordonnée par l'Agence de la Transition Écologique (ADEME). Lors de l'édition 2024, 6545 actions ont été labellisées et 2.3 millions de personnes ont bénéficié de la SERD.

3. Accueil de Plastic Odyssey

À la suite du passage du cyclone Chido, qui a aggravé la problématique des déchets à Mayotte, le navire Plastic Odyssey a adapté son itinéraire pour une escale de trois semaines au port de Longoni en juillet 2025. L'objectif était de contribuer à la réduction de la pollution plastique et de soutenir la reconstruction de l'île.



MNE a coordonné cette venue et organisé 14 collectes de déchets avec ses associations adhérentes et partenaires, permettant de collecter 1,8 tonnes de plastique et de mobiliser le tissu associatif local.

Les gestionnaires de déchets du territoire, notamment CITEO et le SIDEVAM, ont été associés pour renforcer la cohérence des actions et valoriser les filières existantes.

Durant cette escale, 4 événements grand public ont été organisés :

- 2 villages associatifs avec projections des films documentaires de Plastic Odyssey ;
- 2 ciné-débats avec l'équipage, au Taxi Brousse à Tsoundzou.

Une dizaine de visites du navire ont également été proposées au port de Longoni. Au total, l'ensemble des activités a permis de sensibiliser directement près de 450 personnes aux enjeux des déchets plastiques et aux solutions possibles.

Les villages associatifs ont également permis de mettre en lumière une quinzaine d'acteurs locaux engagés dans la lutte contre la pollution plastique.

Ce projet a contribué à fédérer les associations membres et partenaires de MNE, à rassembler institutions, entreprises et professionnels de la gestion des déchets autour d'un temps fort commun, et à sensibiliser le grand public — notamment les enfants — aux enjeux de la pollution plastique et aux alternatives durables.



Plastic Odyssey est un bateau qui sillonne le monde depuis 2022 et pour 3 ans, avec à son bord une équipe d'ingénieur.es qui référence et partage des solutions concrètes pour sortir de la crise des déchets plastiques.

Projets ingénierie

1. RESTOCOR

L'année 2025 a été marquée par la poursuite du projet RESTOCOR, co-porté par Mayotte Nature Environnement et le bureau d'études Océa Consult', dans le cadre du programme BEST LIFE 2030, cofinancé par l'Union Européenne. Ce projet, d'une durée de 30 mois (d'octobre 2024 à mars 2027), vise à restaurer des portions stratégiques de cours d'eau sur trois bassins versants prioritaires : la Gouloué, la Dembéni et l'Andrianabé.

Par ailleurs, l'année 2025 a également vu le lancement des premières maraudes de sensibilisation auprès des riverains, visant à encourager des pratiques respectueuses des cours d'eau et à renforcer la prévention des pollutions. L'ensemble de ces actions s'inscrit dans un objectif global de restauration de la continuité écologique, à travers l'identification et la réduction des obstacles à l'écoulement, ainsi que l'amélioration de la qualité physique et chimique des rivières.

Dans ce cadre, plusieurs actions concrètes ont été mises en œuvre au cours de l'année. Deux campagnes de nettoyage ont ainsi été organisées, mobilisant quatre associations adhérentes (ASPTT, NAYMA, la Régie de Territoire de Tsingoni et Yes We Can Nette), pour un total de 17 journées d'intervention réparties sur les trois rivières ciblées.

Ces opérations ont permis de retirer des déchets et d'améliorer localement la qualité des milieux aquatiques.



Au cœur de cette démarche figure la protection du cotylope à nageoires rouges, un poisson endémique de l'archipel des Comores, classé vulnérable par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Espèce migratrice entre les cours d'eau et l'océan, il constitue un indicateur clé de la fonctionnalité des milieux aquatiques. Sa préservation contribue ainsi à la protection de l'ensemble de l'écosystème.

2. Jéjé forêt

L'année 2025 marque la clôture opérationnelle du projet "Jéjé forêt 1", et le lancement de sa suite "Jéjé forêt 2", avec des actions de sensibilisation aux milieux forestiers mahorais, ainsi que des suivis écologiques sur des parcelles agroforestières.

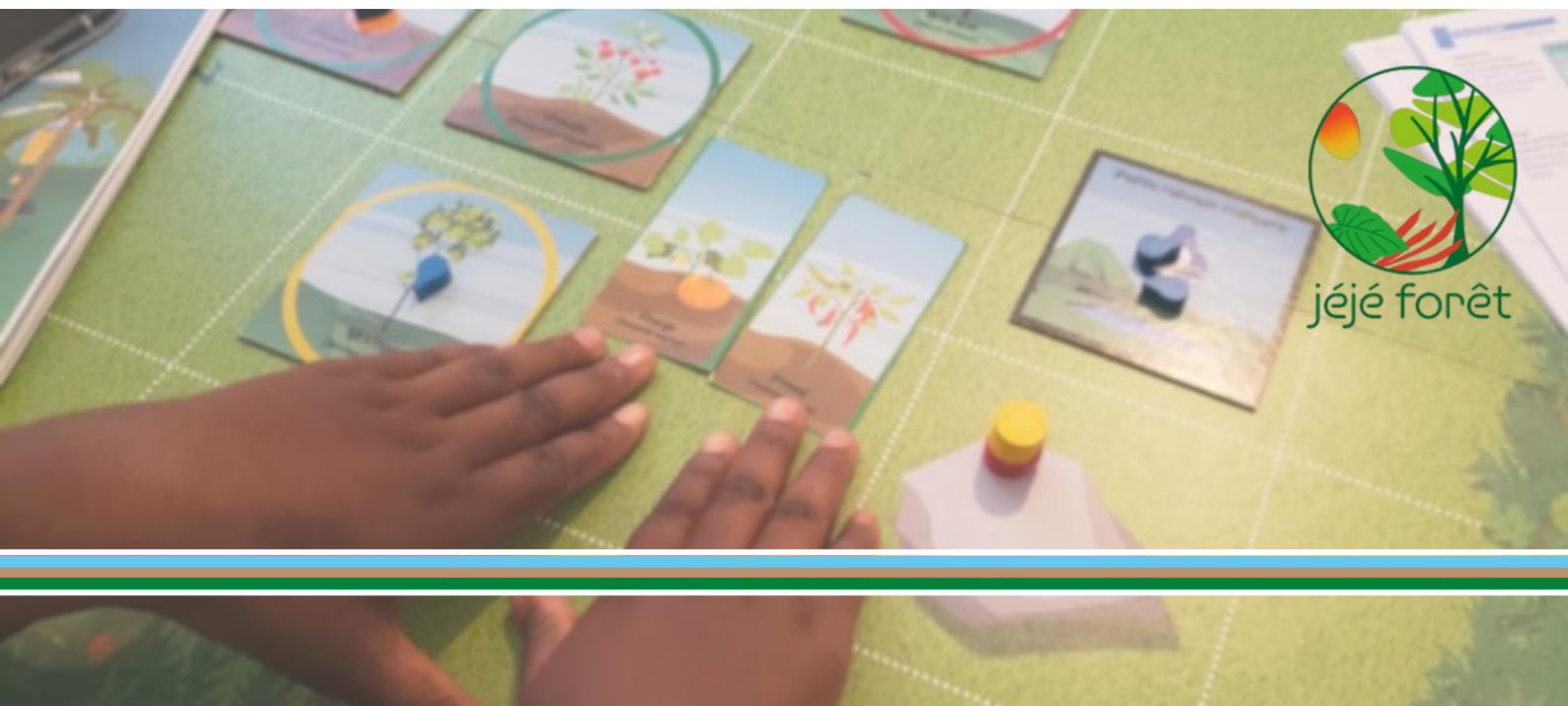
Les 850 mallettes pédagogiques finalisées ont été réceptionnées puis distribuées auprès des collèges du territoire. Cette étape clé a permis de concrétiser le travail engagé les années précédentes en assurant la mise à disposition effective de l'outil auprès des établissements scolaires.

Le jeu sérieux a continué à être animé auprès de divers publics, notamment lors d'événements comme la journée de l'agriculture, de l'élevage mahorais et de ses innovations, organisée par le RITA au PER de Coconi.

Parallèlement, des sessions de formation à l'animation du jeu ont été organisées à destination des associations adhérentes et des bénévoles de MNE. Cette démarche vise à renforcer l'autonomie des structures locales et à assurer la pérennité de l'outil sur le territoire.

L'année 2025 a également été marquée par le lancement du deuxième volet du projet, avec des opérations de suivis écologiques sur des parcelles agroforestières. Cela permettra, dans cette seconde phase, d'approfondir la dimension environnementale et scientifique du programme et de consolider les acquis en matière de gestion durable des espaces forestiers et agricoles.

Ainsi, si l'essentiel des actions de conception et de développement du projet a été réalisé en 2023–2024, l'année 2025 a permis d'assurer la diffusion concrète des outils, de renforcer les capacités locales d'animation et d'ouvrir une nouvelle phase orientée vers l'approfondissement des suivis écologiques, l'amélioration du jeu sérieux, la concertation avec les agriculteur.rices et la poursuite de la sensibilisation des publics. Elle constitue donc une année charnière entre la finalisation du premier projet Jéjé Forêt et le déploiement de sa suite.



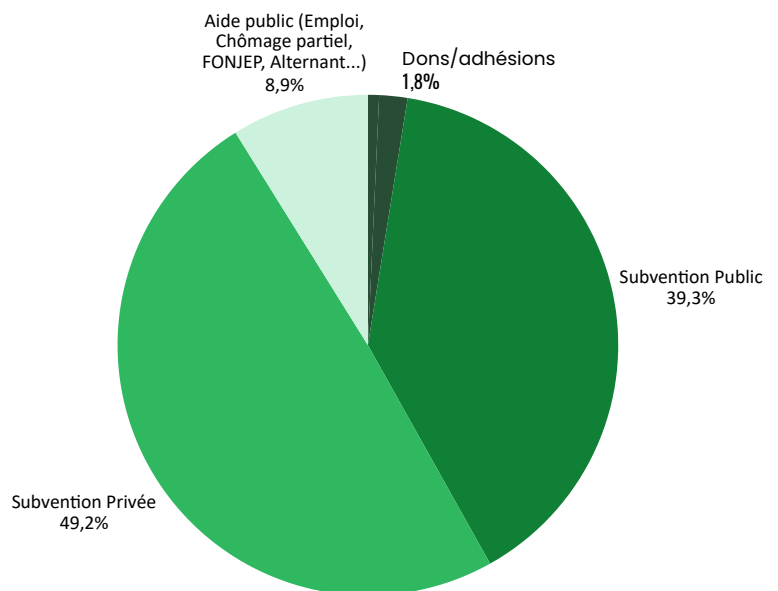
V. Rapport financier

Répartition des subventions et prestations

Ressources 2025 signés de MNE :

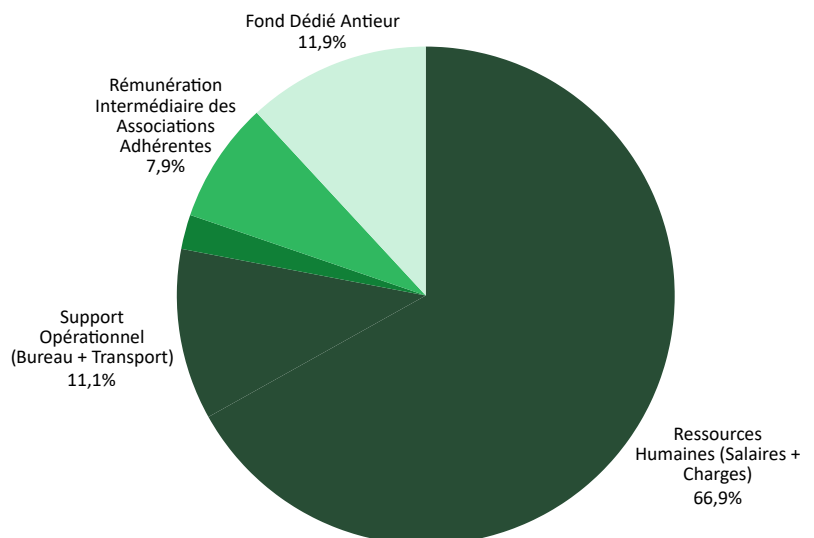
382 333€

Fonds dédiés fin 2025 162 779€

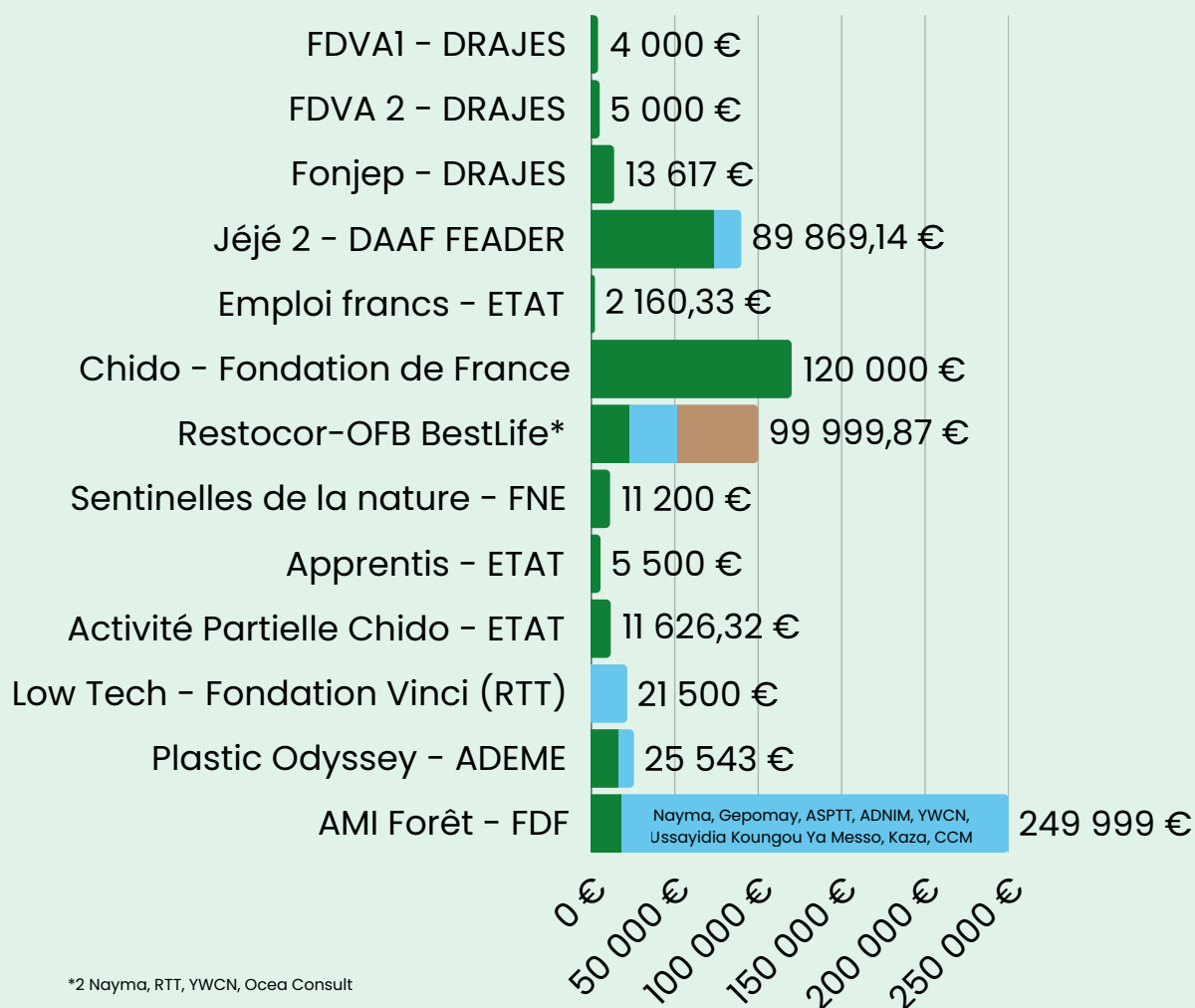


Dépenses MNE 2025

Attente Validation des comptes 2025



Projets validés





VII. Perspectives 2026

La période à venir marquera une étape importante pour Mayotte Nature Environnement, avec la volonté affirmée de consolider son rôle de fédération, de renforcer ses compétences et de s'ancrer durablement sur le territoire mahorais.

4 priorités

- **Renforcer les dynamiques fédérales et partenariales** avec les acteurs du territoire.
- **Contribuer à la reconstruction environnementale post-CHIDO.**
- **Poursuivre les actions de terrain et l'accompagnement des associations.**
- **Stabilisation Financière de l'association avec des projets structurants**

Contribuer à la reconstruction environnementale post-CHIDO

À la suite du passage du cyclone Chido, MNE entend jouer pleinement son rôle en apportant son expertise pour accompagner la reconstruction de l'île. MNE entend également mener un travail de recensement des projets environnementaux post-Chido portés par les associations, afin de favoriser une meilleure coordination des actions.

MNE veillera par ailleurs à sensibiliser et alerter les autorités sur la nécessité de placer l'environnement au cœur de la reconstruction de Mayotte. Restaurer les milieux naturels, préserver les ressources et anticiper les risques sont des conditions essentielles pour assurer l'avenir des populations. Cette démarche est également indispensable face au changement climatique, qui accroît la probabilité d'épisodes cycloniques plus fréquents et plus intenses. MNE souhaite aussi développer les partenariats de sensibilisation avec les acteurs de la reconstruction.

Renforcer les dynamiques fédérales et partenariales

Consolider les liens entre les associations membres représente également un objectif fort de 2026, notamment à travers la mise en place de projets communs et d'actions collectives fédératrices. MNE souhaite aussi développer ses relations avec les autres structures du territoire, en particulier la Fédération Mahoraise des Associations Environnementales (FMAE), le réseau Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), ainsi que les associations non adhérentes et l'ensemble des acteurs publics et privés. Cette ouverture vise à renforcer la coopération inter-associative et à inscrire MNE comme un acteur de référence dans la construction de solutions environnementales collectives.

Poursuivre les actions de terrain et l'accompagnement des associations

Les actions de MNE s'articulent autour de cinq pôles complémentaires.

Dans la continuité de ses engagements, MNE poursuivra en 2026 ses actions de terrain à travers plusieurs projets structurants. Le projet REMARI, continuera à mobiliser les acteurs du territoire autour de la restauration et de la préservation des écosystèmes. La fédération s'impliquera dans la préservation de la mangrove de Kawéni, en collaboration avec ses associations adhérentes et ses partenaires, à travers une convention de co-gestion avec la CADEMA.

MNE continuera également à développer ses actions d'animation et d'éducation à l'environnement, en proposant des temps de sensibilisation auprès des différents publics et en favorisant l'implication des habitants dans les enjeux liés à la biodiversité, aux déchets et à la transition écologique (JIF, Festival Alimenterre, Fête de la Nature).

En parallèle, la fédération souhaite renforcer son rôle de tête de réseau et d'accompagnement des associations membres. L'équipe poursuivra son appui dans le montage, le suivi et la gestion de projets, la recherche de financements, la communication, ainsi que dans l'accompagnement administratif et juridique des structures. .

L'objectif est de permettre à chaque association adhérente de développer ses compétences, de gagner en autonomie et de contribuer pleinement à une dynamique collective en faveur de la protection de l'environnement à Mayotte

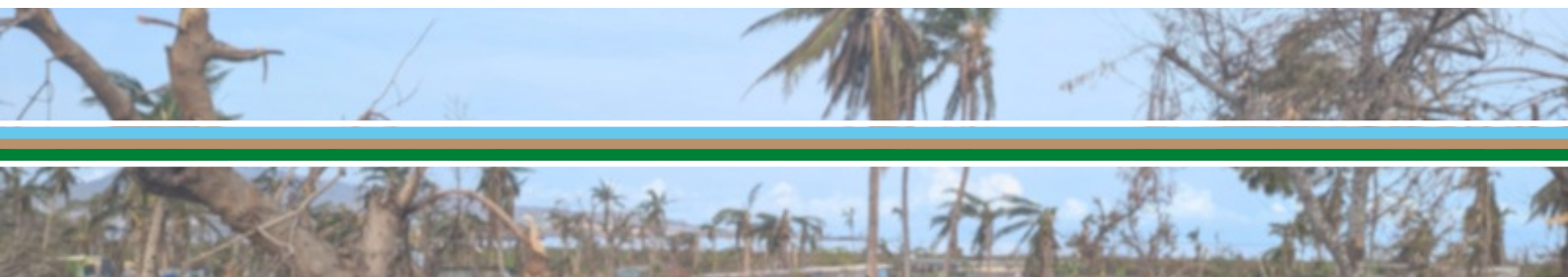
Stabilisation Financière de l'association

Comme en 2025, l'année 2026 s'annonce difficile pour les associations. Les délais d'instruction des dossiers de demande de financement restent particulièrement longs, ce qui fragilise la visibilité financière à court terme.

Les enjeux de stabilisation financière pour 2026 sont donc majeurs. Avec une équipe de 5 salariés à temps plein, les charges de fonctionnement sont conséquentes. Dans ce contexte, la recherche de financements pluriannuels constitue une priorité stratégique.

Par ailleurs, la diversification des ressources financières est indispensable. L'association s'inscrit dans cette dynamique en répondant à des marchés publics, notamment auprès des collectivités territoriales, mais également en développant des partenariats avec des acteurs privés tels que les éco-organismes, les entreprises et les fondations.

Enfin, le financement des actions de fédération reste un défi important. En effet, la plupart des financeurs privilégient le soutien à des actions concrètes dans le domaine de l'environnement. Il est donc essentiel pour la fédération de concevoir et de proposer des projets à la fois structurants et opérationnels, ancrés dans des actions environnementales tangibles.



Remerciements à nos partenaires 2025

Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers pour leur soutien précieux tout au long de l'année. Leur engagement, leur confiance et leur accompagnement permettent à Mayotte Nature Environnement et à ses associations membres de développer des projets ambitieux, de renforcer leurs actions de terrain et de mobiliser les citoyens pour la préservation de l'environnement à Mayotte. Grâce à eux, notre fédération peut continuer à jouer pleinement son rôle et à contribuer à un avenir durable pour l'île.

Partenaires financiers



Partenaires techniques





Rejoindre MNE

Adhérer à la fédération

L'adhésion à MNE est ouverte à toutes les associations œuvrant pour la protection de la nature et de l'environnement. Rejoindre la fédération, c'est intégrer un réseau dynamique favorisant le partage de ressources, la mutualisation des savoir-faire et la construction de projets collectifs. Les associations membres bénéficient d'un accompagnement adapté à leurs besoins et renforcent leur voix dans les décisions concernant l'avenir environnemental de Mayotte.

Devenir bénévole

Le bénévolat est un pilier de l'engagement de MNE. Chacun peut participer selon ses envies et disponibilités : sensibilisation du public, animations nature, suivis écologiques, appui logistique ou soutien aux associations membres. Être bénévole à MNE, c'est partager ses compétences, en développer de nouvelles et contribuer concrètement à la protection de l'environnement à Mayotte.

Pour toute information concernant l'adhésion ou le bénévolat, n'hésitez pas à contacter Anida SAID, chargée de mission vie associative à MNE.

☎ 06 39 61 68 88

✉ accompagnement@mayottenatureenvironnement.com



Devenir partenaire

Soutenir Mayotte Nature Environnement, c'est contribuer à la préservation du patrimoine naturel mahorais et à la sensibilisation des habitant·es aux enjeux environnementaux de l'île. L'association travaille main dans la main avec les institutions, les entreprises, les fondations et les associations pour développer des actions concrètes de protection, de restauration et d'éducation à l'environnement.

Devenir partenaire, c'est rejoindre une dynamique collective au service d'un développement durable et résilient de Mayotte. Ensemble, nous pouvons renforcer l'impact des projets écologiques et construire un avenir plus respectueux de notre territoire.

Mayotte Nature Environnement

De nouveaux locaux



4 rue Said Djoumoi, Cavani Sud
97600 Mamoudzou

Ouverts du lundi au vendredi, 8h - 12h / 13h - 16h

Le samedi sur rendez-vous, 8h - 12h / 13h - 16h

N'hésitez pas à nous rendre visite pour toute information !

Un centre de ressources à disposition des membres de la fédération



- Des **ouvrages sur l'environnement**, consultables sur place.
- Des **ressources pédagogiques** et des **supports d'animation**, pouvant être empruntés.
- Des **postes de travail**, utilisables sur nos horaires d'ouverture.

Suivre nos actions



 www.mayottenatureenvironnement.com

 [mayotte_nature_environnement](https://www.instagram.com/mayotte_nature_environnement)

 [Mayotte Nature Environnement](https://www.facebook.com/MayotteNatureEnvironnement)

 [Mayotte Nature Environnement](https://www.linkedin.com/company/MayotteNatureEnvironnement)

Nous contacter



 4 rue Said Djoumoi, Cavani Sud, 97 600 Mamoudzou

 contact@mayottenatureenvironnement.com

 06 39 76 60 60